



Fédération
Française de
Cardiologie

UN CŒUR QUI VA,
LA VIE QUI BAT

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019-2020



SOMMAIRE

Édito croisé

04

—

2019-2020 en un clin d'œil

06

—

La gouvernance

08

—

Les réseaux de la FFC

12

—

Nos 4 missions

16

—

Résultats financiers

28

INTERVIEW CROISÉE

Une année de transformation et de modernisation

Dans le cadre de la nouvelle gouvernance, le Professeur Alain Furber a pris ses fonctions en juin 2019 en tant que Président de la Fédération Française de Cardiologie et Aline Carré en février 2020 comme Déléguée nationale. Ils partagent leur vision et analyse d'une année hors du commun marquée par la crise sanitaire.

Quelles ont été vos priorités pour cette première année de mandat ?

Alain Furber : Nous avons entrepris un travail essentiel de restructuration pour moderniser notre association. Cela s'est concrétisé en trois axes : nous avons obtenu le Label Don en Confiance qui confirme la probité des engagements pris auprès de nos donateurs ; nous avons réécrit nos statuts et notre règlement intérieur ;

enfin, nous avons mis en place un Comité d'éthique pour éviter de possibles conflits d'intérêts et assurer la probité de la gestion de la FFC. Nous avons également renforcé la place des patients au cœur de nos décisions en donnant un siège supplémentaire aux non-cardiologues au sein du Conseil d'Administration.

Aline Carré : Notre volonté de donner du poids à la parole des patients s'est aussi concrétisée au niveau des cinq commissions permanentes qui structurent notre activité : elles sont désormais inscrites dans nos statuts et, pour trois d'entre elles, co-présidées par un médecin cardiologue, un non-cardiologue et un patient. Nous avons par ailleurs modernisé les outils de gestion, mis en place des coordinateurs régionaux pour rendre notre organisation territoriale plus efficiente, et recruté de nouvelles compétences, notamment sur le digital.

Aline Carré
Déléguée nationale
de la Fédération
Française de
Cardiologie

“ En coulisse, nos commissions se sont mobilisées pour donner un nouveau souffle à notre action. ”

Comment vous êtes-vous adaptés en 2020 pour faire face à la crise sanitaire ?

Alain Furber : L'année a été compliquée avec des risques cardiovasculaires qui se sont aggravés, liés notamment au confinement et à ses effets délétères, mais aussi à des retards de prise en charge. Par ailleurs, les personnes cardiaques pour lesquelles notre association se mobilise au quotidien présentent de gros risques de faire une forme grave de Covid. Pour les protéger, les activités de nos Clubs Cœur et Santé ont été totalement arrêtées. En revanche, nous avons augmenté notre contribution à la recherche et je voudrais remercier chaleureusement nos donateurs dont la générosité n'a pas fléchi, et grâce auxquels nous avons pu continuer notre action.

Aline Carré : La protection de nos adhérents a motivé notre décision de fermer les Clubs Cœur et Santé au-delà du premier confinement. Nous ne sommes pas contre l'activité physique en ligne mais cela n'est pas adapté à notre public. Par ailleurs, sur le terrain, nos Clubs Cœur et Santé sont restés en contact avec leurs adhérents. Nous avons été contraints également d'annuler au dernier moment les Parcours du Cœur du printemps 2020, évènement phare de notre association. De cette crise est née une nouvelle forme de Parcours : les Parcours du Cœur connectés, qui sera pérennisée et de nouveaux outils de prévention pour toucher un public toujours plus large. De plus, le lien a été maintenu et, en coulisse, cette période a été mise à profit par les Clubs qui se sont mobilisés pour préparer la nouvelle saison.

De quelle manière avez-vous déjà préparé demain ?

Aline Carré : Concernant les Parcours du Cœur, nous avons très vite réfléchi à un format qui nous permettrait de répondre à deux problématiques : adapter l'évènement à une période sanitaire qui risquait de durer, pouvoir accueillir toujours plus de monde en optimisant le modèle économique. Cette réflexion a abouti au concept des Parcours du Cœur connectés qui viendront à l'avenir compléter la formule actuelle. Nous avons également édité un guide pratique à destination de nos structures régionales pour aider nos bénévoles au quotidien.

Alain Furber : Cette année a été l'occasion d'avancer sur deux sujets majeurs de santé publique : les gestes qui sauvent et les maladies cardiaques au féminin. Sur le premier, notre association

travaille en étroite collaboration avec le Ministère de la Santé pour constituer une base de données nationale des défibrillateurs et réfléchit à de nouvelles solutions pour accélérer l'initiation de la population aux gestes qui sauvent. Nous nous sommes par ailleurs mobilisés à tous les niveaux pour mieux faire connaître les risques cardiovasculaires encourus par les femmes et mieux les prendre en charge.

Votre ambition pour l'avenir ?

Alain Furber : La nouvelle identité visuelle que nous avons conçue en 2020 symbolise notre ambition : être connu et reconnu comme l'acteur de référence de la santé du cœur à tous les âges de la vie. Elle incarne notre état d'esprit de la prévention pour tous et la singularité de la Fédération Française de Cardiologie présente sur tous les axes – recherche, prévention, accompagnement, gestes qui sauvent – au bénéfice de tous.

“ Nous avons modernisé notre association et renforcé la place des patients au cœur de nos décisions. ”

—
Pr. Alain Furber
Président
de la Fédération
Française de
Cardiologie
—





2019-2020 EN UN CLIN D'ŒIL

Les faits marquants

Avril 2019

Mise en place de **coordinateurs régionaux** pour mieux faire le lien entre les Associations régionales et la FFC.

Février 2020

Nomination de la **nouvelle Déléguée nationale Aline Carré.**



25 septembre 2019

À l'occasion de **la Journée Nationale du sport scolaire**, la FFC encourage les parents à faire bouger leurs enfants et adolescents et à limiter leur temps d'exposition aux écrans.



24 mars 2020

La FFC publie sur son site **des recommandations face à la pandémie** à destination des personnes cardiaques.

22 avril 2020

La FFC obtient le **label Don en confiance** qui vient confirmer ses engagements et son devoir de rigueur et de transparence vis-à-vis des donateurs.



Du 21 au 29 septembre 2019

La Semaine du cœur : la FFC déclare l'état d'extrême urgence et rappelle que la prévention constitue la seule façon d'inverser la tendance.

Mai 2020

La FFC renouvelle son **appel aux dons** dans un contexte de crise sanitaire complexe pendant lequel la prévention des complications cardiovasculaires doit rester une priorité.



ÉPIDÉMIOLOGIE

10 %

des victimes d'infarctus
décèdent dans l'heure
qui suit le début
de la douleur thoracique

36 %

de survie à 1 mois, pour
les victimes d'arrêt cardiaque,
si utilisation d'un DAE,
en revanche si pas de DAE
le pourcentage tombe à 5 %

7 à 29 %

d'atteintes
cardiaques pour les
patients covid



RECHERCHE

52

projets

pour un montant total de

3,1 M€



ANCRAGE RÉGIONAL

17 845

adhérents

269

**Clubs Cœur et Santé
(+10)**

470 000 €

de dotations



PRÉVENTION

**La Semaine
du Cœur**

181

actions de prévention
menées partout
en France par

6

Associations régionales
de Cardiologie et

100

Clubs Cœur et Santé lors
de la Semaine du cœur

740 000

brochures
distribuées*

*La baisse du nombre de
brochures distribuées est liée
à la crise sanitaire



Les chiffres clés



LA GOUVERNANCE

Créée en 1964 et reconnue d'utilité publique depuis 1977, la Fédération Française de Cardiologie est pilotée par un conseil d'administration, un bureau et cinq commissions permanentes.

Le Conseil d'administration

Il a été élu par l'Assemblée Générale le 23 janvier 2020 pour 4 ans.
Il se compose de :

Seize membres élus par et parmi les Présidents d'Associations régionales de Cardiologie

Sept membres cardiologues

Deux sont élus par et parmi les cardiologues parrainant les Clubs Cœur et Santé, trois par et parmi les membres de l'Association de Cardiologie d'Île-de-France et deux par et parmi les membres des Associations de Cardiologie régionales hors Île-de-France.

- Pr Victor Aboyans
- Pr Denis Angoulvant
- Pr Frédéric Anselme
- Dr Patrick Assyag
- Pr Bernard Citron
- Pr Yves Cottin
- Pr Jean-Claude Deharo
- Pr Hervé Douard
- Pr Jean Ferrières
- Pr Alain Furber
- Pr Gérard Helft
- Pr Jacques Machecourt
- Pr Jacques Mansourati
- Pr Patrick Messner-Pellenc
- Dr Catherine Monpere
- Pr Claire Mounier-Vehier
- Pr Patrick Ohlmann
- Dr François Paillard
- Pr Bernard Pierre
- Pr Jean-Noël Trochu
- Dr Jérôme Roncalli
- Pr Jean-Michel Walch

Les administrateurs s'engagent à agir dans un esprit de diligence, d'indépendance et de loyauté.

Sept membres non cardiologues élus par et parmi les membres non cardiologues de la Fédération

- Mr Gérard Boulard
- Mr Alexandre Cachia
- Mme Vanina Faure-Brac
- Mr Joël Giraud
- Mr Michel Guerin
- Mme Marie Moitry
- Mme Loan Vo Duy

Participent avec voix consultative au Conseil d'Administration :

- le Président ou le représentant désigné à cet effet de la Société Française de Cardiologie,
- le Président ou le représentant désigné à cet effet du Collège National des Cardiologues Français,
- le Président ou le représentant désigné à cet effet du Collège National des Cardiologues des Hôpitaux Généraux.
- Les Présidents en exercice de chaque Association régionale de Cardiologie membre, qui n'auraient pas été élus au Conseil d'Administration, peuvent assister aux réunions dudit conseil avec voix consultative. Peuvent également assister aux réunions du Conseil d'Administration et du Bureau, avec voix consultative, les Présidents d'honneur.

Le Bureau

Il est composé de 9 membres :

- Pr Alain Furber, Président
- Dr François Paillard, premier Vice-Président
- Pr Jacques Mansourati, Trésorier
- Pr Denis Angoulvant, Vice-Président
- Mr Alexandre Cachia, Vice-Président
- Pr Hervé Douard, Vice-Président
- Pr Patrick Messner-Pellenc, Secrétaire général
- Mr Joël Giraud, Secrétaire général adjoint
- Pr Claire Mounier-Vehier, Présidente sortante

L'Assemblée générale

Elle comprend :

- Les Associations régionales de Cardiologie adhérentes, représentées par leur responsable légal en exercice ou par toute autre personne, dont l'habilitation aura été notifiée au conseil d'administration,
- Les membres actifs personnes physiques,
- Les membres bienfaiteurs,
- Les membres d'honneur,
- Les cardiologues parrainant les Clubs Cœur et Santé.



La FFC a mis en place un Comité d'éthique dont la mission est d'assurer la bonne application de la Charte d'éthique et de déontologie. Celle-ci définit les engagements moraux régissant les rapports entre les membres de la Fédération Française de Cardiologie, notamment celui de participer activement aux travaux de la Fédération et de prévenir les conflits d'intérêt.

Le Comité d'éthique est composé de trois membres :

- Dominique Illien, Président, personne qualifiée extérieure.
- Pr Daniel Thomas, Président d'honneur de la FFC.
- Pr Paul Menu, Président de l'AC Poitou Charentes.

Tout membre de la Fédération Française de Cardiologie qui estime que la Charte d'éthique et de déontologie n'est pas respectée peut saisir le Comité d'éthique qui se chargera d'instruire la demande et d'adresser au Conseil d'administration ses éventuelles remarques.

Le Comité d'éthique

Les 5 commissions permanentes

Instances de travail entre les Associations régionales et le niveau national, ces cinq commissions sont force de proposition auprès du Conseil d'Administration pour la mise en place des nouveaux projets et actions.



La commission Scientifique

Présidée par le **Pr. Denis Angoulvant**

Composée de 16 membres bénévoles, cliniciens et chercheurs aux profils et parcours variés, la commission scientifique se fixe pour objectifs de mieux prévenir et guérir les maladies cardiovasculaires, de découvrir et former les talents de demain.

Elle est chargée d'étudier et de sélectionner les travaux de recherche qui seront financés par la FFC. Cette fonction majeure de la Fédération en fait l'un des tout premiers financeurs privés hors industrie pharmaceutique de la recherche cardiovasculaire en France. Des moyens de plus en plus ambitieux sont alloués chaque année pour soutenir des projets innovants et prometteurs.

Ces allocations sont attribuées en fonction de l'excellence scientifique des projets, de la pertinence de leur thématique et de leur faisabilité. En vue de l'attribution de bourses, la commission sélectionne également les parcours de recherche de jeunes cardiologues et chirurgiens cardiaques souhaitant suivre une formation de Master recherche ou effectuer un stage dans un laboratoire de recherche à l'étranger.

“ L'enjeu de la commission scientifique est de développer une médecine préventive et de soutenir la médecine curative. En effet la recherche permet d'améliorer la prise en charge quand elle est indispensable mais aussi de mieux prédire pour plus de prévention. ” **Pr. Denis Angoulvant**



La commission Gestes Qui Sauvent

Présidée par le **Pr. Gérard Helft**

La commission Gestes Qui Sauvent est chargée de sensibiliser la population aux gestes d'urgence face à un arrêt cardiaque. L'enjeu est à la mesure du constat national : 40 000 morts subites par an pourraient être évitées si les Français étaient mieux formés. Chaque minute gagnée correspond à 10 % de chance en plus de survie !

Le rôle de la commission est de dresser un état de lieux des équipements (défibrillateurs), des initiations dispensées

au sein des structures de la FFC et de favoriser la formation de tous les adhérents. Objectif : mobiliser le réseau tout entier pour permettre au plus grand nombre de citoyens de devenir le premier maillon de la chaîne des secours.

“ L'initiation et la sensibilisation aux Gestes Qui Sauvent (GQS) fait partie des quatre missions statutaires et prioritaires de la FFC. Au vu des chiffres nationaux, le sujet mérite tous nos efforts. Le Conseil d'Administration a d'ailleurs exprimé sa volonté de renforcer le rôle de la FFC sur cet enjeu majeur. C'est le programme que doit mener à bien la commission GQS. ” **Pr. Gérard Helft**



La commission AC/CCS/Patients

Co-présidée par le **Pr. Patrick Messner** et **Joël Giraud**

La commission AC/CCS/Patients répond à une volonté de représenter au maximum les Associations régionales et les Clubs Cœur et Santé par la voix de ceux qui contribuent à leur fonctionnement en région au quotidien : les bénévoles. Cette commission a pour but de mettre en œuvre des projets permettant de faciliter le travail des équipes sur le terrain. Elle a également pour objectif de favoriser l'investissement des engagés dans l'action, de développer le réseau de la FFC et partager les bonnes

pratiques des uns et des autres pour les diffuser. Elle est composée de 31 membres, responsables ou chargés de comptabilité de CCS, délégués régionaux, présidents et trésoriers d'AC, salariés du siège de la FFC ou en région, bénévoles très investis.

“ Comme beaucoup de bénévoles, je suis arrivé à la FFC avec ma bonne volonté mais sans posséder toutes les compétences requises pour m'acquitter des tâches qui m'étaient confiées. Depuis 2015, au sein de la commission AC-CCS-Patients, j'ai côtoyé des permanents du siège et de nombreux représentants des AC et des Clubs. J'y ai beaucoup appris. ” **Joël Giraud**



La commission Parcours du Cœur

Co-présidée par le **Dr François Paillard** et **Joël Giraud**

La commission Parcours du Cœur accompagne l'évènement phare de la FFC qui constitue la plus grande opération de prévention-santé en France et se décline en trois formats pour toucher le grand public, les scolaires et les entreprises. Forte de ses 21 membres, la commission travaille chaque année à améliorer les outils et les ressources pour le meilleur déploiement et une visibilité de cet évènement porté par les AC et les CCS partout en France.

Elle conçoit et met à la disposition des organisateurs une boîte à outils : des guides de bonnes pratiques, des ressources documentaires et pédagogiques, des affiches de prévention, des ateliers, des fiches support, etc. Elle dresse chaque année un bilan de l'opération au niveau national afin d'optimiser et de faire évoluer les éditions futures.

“ Pour sensibiliser plus de personnes, nous avons besoin de mobiliser et recruter toujours plus d'organisateur pour porter nos messages ; toute personne désirent s'engager peut rejoindre cette grande campagne. La commission est là pour les aider à organiser l'évènement et à profiter du partage d'expérience lié à la diversité des Parcours du Cœur organisés. ” **Dr. François Paillard**



La commission Cœur de Femmes

Co-présidée par le **Dr Catherine Monpère** et **Loan Vo Duy**

Co-présidée par deux femmes, la commission Cœur de Femmes a pour objectif d'alerter sur les particularités des maladies cardiovasculaires chez les femmes et sur les moyens de les prévenir. La composition de cette commission répond à la volonté de créer une équipe resserrée de médecins pluridisciplinaires et de non-médecins afin d'assurer une meilleure prise en charge globale de cette problématique.

La commission participe à la production d'une riche documentation scientifique relative au risque cardiovasculaire chez les femmes et met en lumière les raisons de ses spécificités. Elle est également chargée de concevoir et de mener des actions de communication et de terrain ciblées vers les femmes, grandes oubliées et premières victimes des maladies cardiovasculaires.

“ Au fil de ces années, j'ai pu constater le faible taux de femmes adressées en réadaptation, les nombreux freins liés à la réalisation des sessions, et des programmes parfois mal adaptés à la spécificité féminine. Ma nomination dans la co-présidence de la Commission Cœur de Femmes de la FFC s'inscrit dans la droite ligne de ce parcours avec la volonté d'améliorer l'information, la prévention et la prise en charge des femmes face aux maladies cardiovasculaires. ” **Docteur Catherine Monpère**

“ Pour que les femmes soient actrices de leur santé, nous devons les informer, les former et les éduquer avec une pédagogie positive et accessible. Par ma relation de proximité avec les Clubs Cœur et Santé, je peux contribuer à l'efficacité de cette longue chaîne de transmission entre les professionnels de la santé et les usagers, les femmes en particulier. Car si chaque adhérente des Clubs Cœur et Santé est touchée personnellement par cette cause, elle en fera sienne et en sera elle-même la meilleure ambassadrice. ” **Loan Vo Duy**



LES RÉSEAUX DE LA FFC

En région

La FFC compte 27 Associations régionales sur tout le territoire, Outre-Mer compris. Leur mission ? Prévenir les maladies cardiovasculaires et aider les personnes cardiaques à se réadapter. Elles comptent près de 18 000 adhérents et travaillent en lien étroit avec les 269 Clubs Cœur et Santé qui opèrent au plus près du terrain.

Grâce au maillage territorial que constituent les Associations régionales de Cardiologie et aux 2 000 bénévoles qui s'y impliquent, la FFC peut mettre en place ses actions de sensibilisation, de prévention et d'accompagnement au plus près du public. En 2019, elle a souhaité renforcer son réseau en créant un nouveau poste de coordinateur régional. Rattaché au siège mais recruté en local, ce salarié a pour mission de faire le lien entre l'Association régionale, les Clubs Cœur et Santé et la FFC, afin de gagner en cohésion et en efficacité.

Des Journées Nationales 2019 sous le signe de l'échange

Plus de 300 participants ont répondu présents les 15 et 16 novembre 2019 lors des Journées Nationales de la Fédération Française de Cardiologie, le grand rendez-vous annuel qui réunit les responsables et bénévoles des Clubs Cœur et Santé et des Associations régionales. L'évènement a eu lieu au New Cap Event, dans le 15^e arrondissement de Paris. Au programme, plénière, conférences et ateliers suivis de la traditionnelle cérémonie de remise de médailles qui met à l'honneur des bénévoles engagés et impliqués au sein de la FFC depuis de nombreuses années.

Après la plénière d'ouverture portant sur le thème « les bénévoles, le cœur de la FFC », les participants ont travaillé

en ateliers autour de thématiques centrées sur les régions : animation des bénévoles, recherche de partenaires, organisation d'un Parcours du Cœur, gestion administrative et financière d'un Club Cœur et Santé. La seconde journée s'est déroulée en deux temps : un temps dédié à des interventions sur le thème des Parcours du Cœur, de la recherche et de l'avenir de la FFC ; un temps d'échange grâce à la mise en place d'un forum participatif, grande nouveauté de cette édition 2019, qui a permis aux présents de questionner directement les différents services de la Fédération. Chacun est reparti avec le plein d'informations à partager avec tous ceux qui s'impliquent quotidiennement sur le terrain.





PLEIN PHARE SUR...

l'Association régionale Midi-Pyrénées

Établie à Toulouse, l'AC Midi-Pyrénées regroupe aujourd'hui 11 Clubs Cœur et Santé et plus de 11 000 adhérents sur le territoire de l'ancienne région éponyme. Parmi ses actions les plus récentes, la mise en place d'un partenariat entre le Club Cœur et Santé de Tarbes et la CPAM des Hautes-Pyrénées. Une initiative susceptible d'être déclinée dans d'autres régions.



UN PARTENARIAT DU CŒUR AVEC LA CPAM

La reprise d'une activité physique encadrée est un facteur clé de la réadaptation des personnes cardiaques et il est essentiel qu'elle soit accessible à tous. C'est dans cet esprit que le Club Cœur et Santé de Tarbes, à l'initiative de son Président, Jean Cubat-Dit-Cros, a mis en place un partenariat avec la CPAM des Hautes-Pyrénées afin de faciliter l'accès des personnes disposant de peu de ressources aux activités proposées. Selon cet accord, une aide financière, dans la limite de 250 euros par an et par personne, est attribuée à des non retraités affiliés à la CPAM locale : soit des personnes fragiles éloignées d'une pratique sportive (selon un plafond de ressources), soit des personnes atteintes ou sortant d'une maladie de longue durée. Cette aide est versée au Club Cœur et Santé, à même de trouver une activité physique adaptée à l'état de santé de l'assuré. En parallèle, la CPAM propose à ces personnes d'intégrer un programme d'accompagnement à la nutrition et de réaliser un bilan de santé.

INFORMER ET SENSIBILISER LES PUBLICS À L'OCCASION DE LA SEMAINE DU CŒUR

Le samedi 28 septembre 2019, le Club Cœur et Santé du Pays d'Aurillac a organisé en partenariat avec la Municipalité d'Ytrac une journée d'information et de prévention dédiée aux maladies cardiovasculaires. Cette manifestation a permis aux citoyens d'apprendre à pratiquer le massage cardiaque et utiliser le défibrillateur... savoir mesurer sa pression artérielle, dépister le diabète ou une dyslipidémie, se faire accompagner pour l'arrêt du tabac, contrôler la prise de poids, avoir une activité physique régulière et une alimentation équilibrée. Plus de 2 000 flyers ont également été distribués pour informer le public pendant cette journée.





LES RÉSEAUX DE LA FFC

Avec ses partenaires

Fédération Française d'Athlétisme



Une marche du cœur

Inciter le grand public à faire du sport pour rester en bonne santé et prendre soin de son cœur : c'est l'objectif du partenariat signé en 2018 entre la Fédération Française d'Athlétisme (FFA) et la FFC. En 2019, la FFA s'est à nouveau mobilisée aux côtés de la FFC lors de la Journée Nationale de la Marche Nordique qui s'est déroulée le samedi 5 octobre 2019 à travers toute la France. À cette occasion, 40 % des 270 clubs d'athlétisme participants ont organisé une Marche du cœur avec une levée de fonds au profit de la FFC.



“ La FFA et la FFC ont un intérêt évident à collaborer dans le domaine du sport santé, pour le bien-être des pratiquants : le sport est une composante essentielle d'un corps en pleine forme, et un bon cœur est un outil incontournable à la pratique sportive. Face aux risques liés à la sédentarité et l'inactivité, nous avons développé depuis plusieurs années des offres de sport santé qui se sont imposées comme moyens pertinents et efficaces de prévention primaire.

Les clubs de la Fédération Française d'Athlétisme se sentent concernés par cet enjeu. Ils se sont rapidement investis dans le partenariat. Dès 2019, à l'occasion de la Journée Nationale de la Marche Nordique, la FFA a organisé une levée de fonds pour la Fédération de cardiologie, afin de soutenir la recherche contre les maladies cardiovasculaires. Pour cette première édition, une centaine de clubs s'était alors mobilisée pour organiser une « Marche du cœur », à laquelle 3 000 personnes avaient participé. En continuant à associer nos champs d'actions et nos compétences, nous avons pour objectif de voir la pratique d'activités physiques redevenir progressivement une habitude dans le quotidien de toutes et tous. ”

André Giraud, Président de la Fédération Française d'Athlétisme

Decathlon



Des kits pour les Parcours du Cœur

L'engagement de l'enseigne Decathlon aux côtés de la FFC s'est poursuivi en 2019-2020 avec un objectif commun : promouvoir la pratique de l'activité physique et développer le sport santé pour combattre le fléau de la sédentarité. Dans le cadre de ce partenariat, Decathlon a doté les Parcours du Cœur Grand public en mettant à la disposition de chaque organisateur des kits dédiés : tee-shirts, podomètres, sacs.

“ La marche sportive, activité douce et d'endurance, sollicite de nombreux muscles, et notamment le cœur ! Accessible à tous quel que soit son âge et sa condition physique, c'est le sport bien être par excellence pour se faire du bien et renforcer son cœur. C'est donc tout naturellement que Newfeel, la marque des sports de marche de Decathlon, a décidé de soutenir la FFC dans l'organisation des Parcours du Cœur au travers de différentes actions : des programmes d'entraînements de marche pour les participants, des pas transformés en dons et aussi des équipements pour les bénévoles qui encadreront les Parcours du Cœur ! Et cela pour agir ensemble à la réduction des maladies cardiovasculaires grâce à l'activité physique. ”

Erik Pflieger, Chef produit international chez Decathlon France

Domitys



Se mobiliser pour les seniors

Début 2019, la FFC signait avec Domitys, leader des Résidences Service Seniors, un partenariat visant à aider les seniors à adopter une bonne hygiène de vie pour protéger leur cœur et vieillir en bonne santé. Au programme, la mise à disposition de guides FFC dans les résidences Domitys, la mise en place de Parcours du Cœur dans une centaine d'entre elles et des opérations communes avec les Clubs Cœur et Santé. Même si la réalisation concrète de ces actions a été fortement perturbée au 1er semestre 2020 par la crise sanitaire, l'entreprise reste très mobilisée auprès de la FFC.

“ La maladie cardiovasculaire est une vraie maladie de l'environnement. Les seniors doivent être particulièrement attentifs à leur hygiène de vie. Pratiquer 30 minutes d'activité physique par jour, soigner son alimentation sont par exemple des moyens très simples qui doivent devenir des automatismes pour garder le plus longtemps possible un vrai capital santé, tout en profitant de la vie et en continuant à se faire plaisir. Ce sont des conseils que nous prodiguons au sein de nos résidences et avec l'aide de la Fédération Française de Cardiologie, des habitudes de vie que nous voulons installer sur le long-terme. Nous sommes très fiers de ce partenariat qui valorise également nos programmes d'activités. Ces derniers contribuent à la prévention et à favoriser le lien social. N'oublions pas que nos résidences sont ouvertes aux quartiers et accueillent régulièrement des seniors et des aidants qui pourront profiter de ces nouvelles actions. ”

Stéphane Bruneau, Directeur des Partenariats Domitys

Entrepreneurs & Go



Pour le cœur des femmes

Les maladies cardiovasculaires « au féminin » constituent un enjeu de santé publique : elles sont la première cause de mortalité chez les femmes. Entrepreneurs & Go, Fédération de protection et d'accompagnement des entrepreneurs, a renouvelé sa dotation dans le cadre du projet E3N Cardiovasculaire. Cet ambitieux projet de recherche étudie les facteurs de risque de la maladie coronarienne chez les Françaises. Son objectif est d'établir des scores qui permettront d'évaluer les risques pour une femme de faire un infarctus.



“ En tant qu'acteur de la protection sociale, nous avons développé depuis plusieurs années une stratégie de partenariats avec certaines associations d'utilité publique œuvrant à l'avancée de la recherche médicale sur les grandes pathologies de santé publique et leur prévention.

Nous soutenons la Fédération Française de Cardiologie depuis 2018. La prévalence des maladies cardiovasculaires dans la population générale et la capacité à agir sur la réduction des facteurs de risques ont guidé cette orientation.

Première cause de mortalité chez la femme, nous avons voulu privilégier un programme de recherche médicale qui leur est dédié considérant par ailleurs qu'elles sont impactées de plus en plus jeunes par ces phénomènes. Notre soutien s'est porté sur la cohorte E3N, exclusivement féminine, composée de près de 100 000 femmes, qui vise à définir une meilleure prise en charge préventive à travers un scoring des risques coronariens. En 2020, engagés à nouveau à ses côtés, nous allons poursuivre notre dialogue avec la Fédération qui nous apporte son éclairage dans notre démarche de prévention santé. ”

Claude-Anne Rosseels, Déléguée Générale Entrepreneurs & Go



NOS 4 MISSIONS

Association reconnue d'utilité publique depuis 1977 et présente partout en France, la Fédération Française de Cardiologie agit sur les leviers de la recherche, de la prévention et de l'accompagnement au quotidien pour faire reculer les maladies cardiovasculaires.



Informier
les publics

Pour développer la prévention, la FFC diffuse des brochures, réalise des campagnes d'information et des actions de terrain en s'appuyant sur la force de son réseau et des professionnels de santé.



Sensibiliser
aux gestes
qui sauvent

Connaître les gestes qui sauvent est la meilleure manière d'augmenter les chances de survie en cas d'arrêt cardiaque. La FFC et son réseau se mobilisent pour initier la population à cet acte citoyen.



Soutenir
la recherche

Avec plus de 3 millions d'euros alloués et 52 projets de recherche soutenus en 2020, la FFC s'impose comme un acteur majeur du soutien à la recherche cardiovasculaire en France.



Accompagner
les personnes

Répartis dans toute la France, 269 Clubs Cœur et Santé proposent des activités physiques favorisant la prévention des risques cardiaques ainsi que des activités de rééducation, et encouragent les personnes cardiaques à adopter une bonne hygiène de vie.



Soutenir la recherche

“ En 10 ans, la FFC a triplé le montant investi dans la recherche et nous sommes devenus l'un des tout premiers financeurs privés de la recherche cardiovasculaire en France. Cette mission s'organise autour de deux axes : accompagner le parcours de recherche de jeunes médecins et chirurgiens qui seront les futurs acteurs du progrès scientifique ; soutenir des projets basés sur l'excellence dans tous les domaines de la recherche cardiovasculaire. Grâce à la générosité de nos bienfaiteurs, nous pouvons financer des projets innovants qui améliorent la prévention et la prise en charge des patients. ”

Pr. Denis Angoulvant

Cardiologue, Professeur
des universités Hôpital
Trousseau, Tours,
Vice-président
de la FFC, Président
de la commission
scientifique





LES BOURSES DE RECHERCHE

Bourse Grand projet

Comprendre, prédire et mieux prévenir la dégradation de la fonction cardiaque après un infarctus du myocarde



Pr Damien Logeart,
Hôpital Lariboisière, AP-HP, Université de Paris,
Inserm UMRS 942

Lors de la phase aigüe d'un infarctus du myocarde (IDM), l'urgence est de rouvrir l'artère coronaire occluse pour arrêter le processus de destruction du cœur. Un fois l'épisode aigu terminé, le traitement médical et les règles d'hygiène et de diététique ont pour objectif d'éviter la récurrence et d'empêcher le « remodelage », c'est-à-dire la déformation et la dilatation du cœur qui peut se compliquer d'insuffisance cardiaque. Ce processus de remodelage est complexe et met en jeu de nombreux acteurs biologiques non encore parfaitement identifiés. L'équipe du Pr Logeart a identifié une nouvelle protéine qui semble jouer un rôle très important et pourrait à l'avenir donner lieu à des interventions thérapeutiques pour protéger le cœur du « remodelage » post IDM.

Projet soutenu à hauteur de 300 000 € sur trois ans par la Fédération Française de Cardiologie.

Bourse mobilité à l'étranger

L'imagerie multimodale des valvulopathies et son application aux prises en charge percutanées.



Dr Augustin Coisne, Maître de Conférence des Universités – Praticien Hospitalier, Explorations Fonctionnelles Cardiovasculaires, CHU de Lille Cardiovascular Research Foundation à New York pour une durée de 12 mois.

Les traitements percutanés, c'est-à-dire sans recours à la chirurgie cardiaque des maladies valvulaires est l'un des plus grands progrès en cardiologie des 10 dernières années. La technique du remplacement valvulaire aortique percutané (TAVI) s'est imposée comme procédure de choix dans les situations défavorables à la chirurgie (patients très âgés ou fragiles) et devient une alternative à la chirurgie chez les autres patients. Ces procédures complexes permettent d'implanter une prothèse valvulaire dans l'orifice aortique à la sortie du cœur en passant par une sonde introduite dans une artère au pli de l'aîne. Le recours à l'imagerie multimodale, qui combine l'échographie cardiaque et l'imagerie en coupe (scanner et IRM), permettra de sécuriser et d'améliorer ces procédures et leur résultat à long terme.

Projet soutenu à hauteur de 35 000 € par la Fédération Française de Cardiologie.

Dotation de recherche

Recherche sur les conséquences cardiovasculaires du syndrome d'apnée du sommeil



Dr Elise Belaidi,
Maître de conférence
à l'Université Grenoble
Alpes, chercheuse
au laboratoire HP2,
Inserm U1042

L'apnée du sommeil est une maladie fréquente qui connaît des causes diverses dont l'obésité et la sédentarité. Les personnes qui en souffrent font des épisodes d'arrêts respiratoires de quelques secondes pendant leur sommeil avec, pour conséquences, une baisse transitoire du taux d'oxygène dans le sang. Il a été démontré que ces apnées favorisaient la survenue de troubles métaboliques et de maladies cardiovasculaires. Le projet de recherche financé par la FFC vise à étudier l'effet bénéfique d'un médicament habituellement proposé dans le traitement du diabète sur les conséquences cardiovasculaires de l'apnée du sommeil. Ce projet, né d'une hypothèse scientifique récente, doit passer par une étape de validation sur un modèle animal d'apnée du sommeil avant d'envisager un développement potentiel en recherche clinique chez l'homme.

Projet soutenu à hauteur de 100 000 € par la Fédération Française de Cardiologie.



GRAND PROJET DE RECHERCHE

Optimisation du traitement des inflammations du cœur induites par les traitements immunologiques contre le cancer



Responsable du projet :
Dr Stéphane Ederhy, Service de cardiologie, Unité de cardio oncologie, Hôpital Saint Antoine, 75012 Paris

Cette étude vise à tester un traitement pour une forme grave de complication cardiaque susceptible de survenir avec certains traitements anticancéreux.

Depuis quelques années les cancérologues utilisent de nouveaux traitements très efficaces contre certains cancers : les inhibiteurs du point de contrôle immunitaire. Ces traitements aident l'organisme des patients à lutter contre les tumeurs cancéreuses en stimulant leur système immunitaire. Ainsi stimulé, celui-ci va pouvoir mobiliser des globules blancs en grand nombre pour infiltrer et détruire les tumeurs. Ces nouveaux anti-cancéreux sont un progrès important pour le traitement des patients et contribuent à l'amélioration de leur survie. Ils peuvent par contre entraîner des effets indésirables multiples dont des atteintes inflammatoires du cœur, appelées myocardites, qui sont assez rares mais peuvent être très graves et entraîner le décès.

Des chercheurs se sont mobilisés pour trouver le moyen de traiter ces complications cardiaques. Jusqu'à présent les patients qui présentaient une myocardite liée à ces anticancéreux étaient traités par des corticoïdes et des perfusions d'anticorps avec des résultats décevants. L'hypothèse scientifique testée par l'équipe du Dr Ederhy consiste à ajouter une molécule, l'abatacept, pour neutraliser les effets délétères de ces anticancéreux sur le cœur. L'abatacept est du CTLA4, cible de ces traitements anticancéreux, et l'objectif de son injection chez les patients présentant une myocardite aiguë après traitement pour un cancer est en quelque sorte de fixer ces médicaments en leur offrant « plus de cible » pour qu'ils ne puissent plus avoir d'effet indésirable sur le cœur du patient.

Il s'agit d'une hypothèse scientifique originale et prometteuse et la FFC est fière de contribuer à son développement au bénéfice des patients porteurs de cancers et de complications cardiaques graves dues à leur traitement.

Ce projet est soutenu à hauteur de 300 000 € par la Fédération Française de Cardiologie.

À L'HEURE DU COVID ?

D'un point de vue médical, les interactions entre Covid et maladies cardiovasculaires ont pu s'observer à deux niveaux : les infections graves de Covid interviennent plus fréquemment chez les patients dits à haut risque cardiovasculaire ; les patients qui présentent une forme grave de Covid sont susceptibles de faire des complications cardiaques, notamment des embolies pulmonaires. Pour ses futures dotations, la FFC a souhaité ajouter le thème « les complications cardiovasculaires liées au Covid » pour encourager les projets de recherche, encore émergents, sur le sujet.

D'un point de vue organisationnel, la crise sanitaire a impacté la réalisation de certains projets soutenus par la FFC en 2020 qui se sont décalés dans le temps. La FFC a accompagné au mieux les équipes et les jeunes en master 2 ou en mobilité internationale afin qu'ils puissent adapter leurs projets et leurs plannings à la situation.

ET DEMAIN ?

L'adaptation aux contraintes sanitaires a fait naître un nouveau type de rencontres avec les chercheurs sous la forme de conférences en ligne autour de différents thèmes comme le cœur des femmes. Ce nouveau format contribuera à l'avenir à renforcer la valorisation des projets de recherche soutenus par la FFC auprès de tous ses publics.

Sur le fond, les bourses thématiques se veulent d'être réactives et en phase avec les nouveaux défis rencontrés par patients et soignants avec cette année la thématique « les complications cardiovasculaires liées à la COVID ».

LES FINANCEMENTS DE LA RECHERCHE ACCORDÉS PAR LA FFC POUR 2019 - 2020

BOURSES MASTER 2

35 demandes / **19** accordées
Total : **361 000 €**

BOURSES MOBILITÉ À L'ÉTRANGER

9 demandes / **5** accordées
Total : **175 000 €**

SUBVENTIONS THÉMATIQUES

11 demandes / **5** accordées
Total : **237 000 €**

DOTATIONS DE RECHERCHE

39 demandes / **16** accordées
Total : **1 582 000 €**

AIDES AU DÉMARRAGE

11 demandes / **5** accordées
Total : **149 000 €**

GRANDS PROJETS

6 demandes / **2** accordées
Total : **600 000 €**



Informer les publics

“ L’information est un enjeu fondamental dans la prévention des maladies cardiovasculaires car celles-ci sont très largement influencées par le mode de vie. Le message de la FFC est clair et constant. Il se résume en trois grandes règles – une activité physique régulière, une alimentation saine et une vie sans tabac – auxquelles s’ajoute l’apprentissage des gestes qui sauvent pour savoir intervenir en cas d’arrêt cardiaque. Cette sensibilisation doit commencer le plus tôt possible dans le parcours de vie, d’où l’importance du volet scolaire des Parcours du Cœur qui se développe d’année en année. ”

Dr François Paillard
Cardiologue, Centre
de prévention cardio-
vasculaire Rennes,
1^{er} Vice-Président
de la FFC et Président
de la commission
Parcours du Cœur



ÉVÈNEMENTS EMBLÉMATIQUES DE LA FFC

Semaine du Cœur 2019

**8 villes participantes,
180 actions proposées
sur tout le territoire**

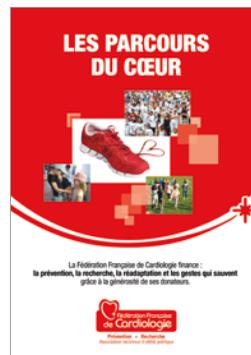
Organisée autour de la journée mondiale du cœur qui a lieu chaque année le 29 septembre, La Semaine du Cœur s'est déroulée du 21 au 29 septembre et a été un moment fort de la fin 2019, avec l'organisation sur tout le territoire d'actions de prévention (dépistage diabète et hypertension, ateliers diététiques...), d'initiation aux gestes qui sauvent et des rencontres avec les chercheurs. Une action collective sur une période courte mais intense pour alerter sur les dangers des maladies cardiovasculaires (infarctus, AVC, arrêt cardiaque...). La dynamique est en route avec plus de 180 actions à travers la France, soit 25 % de plus qu'en 2018 !



Les Parcours du Cœur

**Redonner aux Français
l'envie de bouger**

Destinés à faire reculer les maladies cardiovasculaires, les Parcours du Cœur fédèrent chaque année les acteurs de la santé, du sport et de l'éducation autour d'un objectif commun : faire reculer les maladies cardiovasculaires par l'information, le dépistage, l'apprentissage de pratiques de vie saines, et promouvoir l'activité physique pour lutter contre la sédentarité. Action phare de la FFC et 1^{re} manifestation de prévention santé en France, les Parcours du Cœur rassemblent pendant plusieurs semaines des milliers de personnes dans toute la France (750 000 personnes lors de l'édition 2019). En octobre 2019, la FFC a édité un guide pour accompagner les communes, les établissements scolaires et les entreprises dans l'organisation de leur Parcours du Cœur. Malheureusement en 2020, l'évènement du printemps a dû être annulé en raison de la crise sanitaire et du confinement généralisé. Mais il reste un pilier des actions de prévention de la FFC.



À L'HEURE DU COVID ?

Une étude menée par les équipes du CHU de Toulouse auprès d'habitants de la Haute-Garonne représentatifs de la population française a mis en évidence, parmi les conséquences du premier confinement, une réduction de l'activité physique, une augmentation du temps passé devant les écrans et une dégradation de l'alimentation. Cette étude montre qu'au bout d'un mois et demi de confinement, 63 % des participants présentaient une aggravation du risque cardiovasculaire. La FFC a intensifié son effort d'information sur les risques cardiovasculaires, notamment pour les patients atteints de maladies cardiaques, plus à même de développer une forme grave de Covid. Des recommandations ont été publiées sur le site de la FFC dès mars 2020 suivies en avril des 7 règles du bien-être en période de confinement. La FFC a également poursuivi son travail de fond en renouvelant un certain nombre de brochures et en faisant évoluer la boîte à outils des Parcours du Cœur afin de faciliter leur prise en main par les bénévoles.

ET DEMAIN ?

Pour continuer à lutter contre la sédentarité malgré le contexte sanitaire, la FFC met en place pour 2021 un concept de Parcours du Cœur connectés. Objectif : montrer que, malgré les contraintes, tout est bon pour continuer à bouger : emmener ses enfants à l'école à pied, promener son chien, monter les escaliers, faire ses courses... Chacun aura la possibilité d'inscrire ses pas journaliers sur un compteur collectif pour aller le plus loin possible. Cette version connectée pourra à l'avenir compléter les Parcours du Cœur classiques et les ouvrir à de nouveaux publics.



Sensibiliser aux gestes qui sauvent

“ Malgré une volonté nationale affirmée, la capacité du grand public à agir vite en cas d'arrêt cardiaque ne s'améliore que très lentement. La FFC et son réseau se mobilisent pour promouvoir sur le terrain des initiations courtes, gratuites, et répétées pendant tout le parcours de vie. Car il ne suffit pas d'être sensibilisé, il faut être en capacité d'intervenir. Nos atouts pour mener à bien cette mission : notre ancrage régional, nos Clubs Cœur et Santé en action partout en France, nos 18 000 adhérents qui sont autant de promoteurs des gestes qui sauvent. ”

Pr Gérard Helft

Praticien hospitalier
Hôpital Pitié-Salpêtrière,
Administrateur de
la FFC et Président
de la commission
« Gestes Qui Sauvent »



3 GESTES POUR SAUVER UNE VIE : APPELER LE 15, MASSER, DÉFIBRILLER

Multiplier les initiations sur le terrain

On recense chaque année entre 40 000 et 50 000 cas de mort subite en France, le plus souvent en rapport avec une maladie coronaire. Lorsqu'un arrêt cardiaque survient, le taux de survie sans séquelle se situe entre 5 et 10 %. Dans certains pays nordiques, ce taux est de 25 à 30 %, notamment parce que leur population est formée aux gestes qui sauvent. En France, le gouvernement s'est donné pour objectif que 80 % de la population soit formée aux premiers secours afin de permettre au plus grand nombre de citoyens de devenir le premier maillon de la chaîne des secours. Plus que jamais investie dans cette mission, la FFC s'appuie sur son réseau régional et local pour multiplier les occasions de mettre en œuvre des initiations courtes (moins de 2 heures) qui apprennent notamment à réaliser un massage cardiaque et à utiliser un défibrillateur, deux gestes à la portée de tous. Ces initiations ont lieu à l'occasion d'événements phares, comme la Semaine du Cœur et les Parcours du Cœur, mais aussi d'initiatives coordonnées avec les villes.

La FFC, partenaire privilégié de l'opération Géo'DAE

Le Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque et que toute personne est habilitée à utiliser. Accompagné d'un massage cardiaque, il contribue à augmenter significativement les chances de survie en cas de mort subite. La Direction Générale de la Santé a lancé Géo'DAE, la base nationale support de l'enregistrement et de la géolocalisation des défibrillateurs au service de l'écosystème de tous les acteurs concernés de la chaîne de survie et a choisi la FFC parmi ses partenaires privilégiés. Objectif : faire un état de lieux clair pour, à terme, harmoniser les outils de géolocalisation et garantir l'existence de défibrillateurs et leur bon fonctionnement partout en France.



À L'HEURE DU COVID ?

Contrainte d'annuler en 2020 les Parcours du Cœur et de suspendre les activités des Clubs Cœur et Santé (CCS), la FFC a eu moins d'occasions de promouvoir les gestes qui sauvent. Cependant, certains CCS ont diffusé des initiations en ligne et maintenu des journées dédiées, en partenariat avec les villes. Par ailleurs, la FFC en a profité pour recenser les formations aux gestes qui sauvent dispensées au sein de ses structures régionales ainsi que leur équipement en défibrillateurs. Résultats de cette consultation menée au premier semestre 2020 : 80 % des répondants organisent dans leur région au moins une initiation par an, jusqu'à trois pour 20 % d'entre eux ; près des trois quarts de ces formations sont destinées au grand public et se déroulent pendant les Parcours du Cœur, les autres s'adressant aux scolaires, majoritairement en école élémentaire. Cette consultation permet à la FFC de pointer les besoins des régions, de mieux connaître les publics touchés et de mieux adapter son soutien financier.

ET DEMAIN ?

Sensibiliser aux gestes qui sauvent fait partie des priorités de la FFC pour demain. À partir d'une enquête d'opinion menée en 2021 sur les connaissances des Français en la matière, la FFC prépare une brochure dans sa collection « Observatoire du cœur » et une campagne grand public. Objectif : faire évoluer les mentalités et créer une vraie prise de conscience pour inciter à l'action.



Accompagner les personnes

“ Poursuivre une activité physique régulière après un accident cardiaque diminue de manière significative le risque de récurrence et la mortalité cardiovasculaire. Le bénéfice est avéré et la FFC, grâce à ses Clubs Cœur et Santé partout en France, est la seule structure à proposer aux patients cardiaques ou à fort risque cardiovasculaire des activités encadrées, dans un environnement attentif aux problèmes de santé. Par ailleurs, avec ses quelques 18 000 adhérents, elle représente l'association la plus importante de patients cardiaques en France, à même de relayer leurs attentes. ”

**Pr Patrick
Messner Pellenc**

Chef du service cardiologie CHU de Nîmes, Secrétaire général de la FFC et Co-Président de la commission « ACCS-Patients »



LA PRÉVENTION AU PLUS PRÈS DES FRANÇAIS

Les Clubs Cœur et Santé

À la suite d'un infarctus, il faut réapprendre à vivre aussi normalement que possible et la réadaptation cardiovasculaire doit commencer tôt. Après sa prise en charge hospitalière et celle réalisée dans les centres cardiologiques de réadaptation, le patient entre dans la phase d'entretien dite phase III. C'est dans ce cadre qu'interviennent les 269 Clubs Cœur et Santé (CCS) de France en proposant à leurs 18 000 adhérents des activités physiques et sportives encadrées, un soutien moral et des conseils pour améliorer le mode de vie. Chaque club est parrainé par un cardiologue référent et animé par des bénévoles. En juillet 2019, la FFC a édité une brochure grand public sur les bienfaits de la réadaptation cardiaque. En 2020, du fait de la pandémie, les CCS ont dû cesser leurs activités pour protéger leurs adhérents.



CCS d'Abbeville : une rencontre qui fait des heureux



En novembre 2019, le Club Cœur et Santé (CCS) d'Abbeville s'est vu remettre un chèque du Rotary Club de la ville de Rue (Hauts-de-France) et a organisé pour l'occasion une soirée de sensibilisation aux maladies cardiaques et aux gestes qui sauvent à laquelle ont assisté plus de 60 personnes. L'histoire est belle : à l'occasion d'une consultation chez son cardiologue pour son hypertension artérielle (HTA), un patient découvre le flyer du CCS d'Abbeville. Il se trouve être le Président du Rotary Club de la ville de Rue et, convaincu de l'importance des actions de prévention dans le domaine des maladies cardiovasculaires, il choisit d'aider le CCS d'Abbeville grâce aux fonds récoltés par son club au cours de l'année.

À L'HEURE DU COVID ?

Contraintes de stopper les activités des Clubs Cœur et Santé (CCS), les Associations régionales (AC) ont cherché à maintenir le lien avec leurs adhérents en organisant des conférences en ligne sur des thèmes liés à la situation sanitaire et des activités à distance du type sophrologie ou relaxation. Une subvention Covid a été allouée aux clubs pour les aider à se fournir en matériel de protection en vue d'une reprise éventuelle des activités à la rentrée 2020.

Par ailleurs, un important travail de fond a été mené par la commission AC/CCS/Patients pour préparer l'avenir : finalisation d'un guide mode d'emploi pour tout savoir sur le fonctionnement des instances locales ; recensement des encadrants d'activités physiques dans l'objectif d'harmoniser leur formation, recensement des activités de bénévolat pour mieux les valoriser.

ET DEMAIN ?

La FFC étudie toutes les pistes qui permettront aux Clubs Cœur et Santé de retrouver leurs adhérents, de reprendre leurs activités en toute sécurité et dans le respect des consignes gouvernementales, après plusieurs mois de crise sanitaire. Pour cela, elle entend renforcer son soutien financier aux CCS pour relancer cette mission essentielle d'accompagnement.

RÉSULTATS **FINANCIERS**

“ Malgré la crise sanitaire, les bienfaiteurs ont continué à soutenir notre action et nous les en remercions vivement. Leur confiance nous a permis de garder le cap et de renforcer notre soutien aux projets de recherche qui ont bénéficié d'1 M€ supplémentaire. En revanche, le contexte nous a contraint à annuler notre évènement phare des Parcours du Cœur et à suspendre les activités des Clubs Cœur et Santé, ce qui explique le repli temporaire de la part d'emplois consacré aux missions sociales. Dès que la situation sanitaire le permettra, nous serons encore plus fortement présents auprès du public. ”

—
Pr Jacques Mansourati
cardiologue CHU Brest,
Administrateur et
Trésorier de la FFC
—



BILAN

Bilan Actif

Période du 30/06/2018 au 30/06/2019

RUBRIQUES	Brut	Amortis- sements	Net (N) 30/06/2020	Net (N-1) 30/06/2019
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	27 429	15 281	12 149	11 435
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acomptes	185 437	185 437		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	3 840	129	3 711	
Installations techniques, matériel et outillage	5 164	4 093	1 072	
Autres immobilisations corporelles	191 147	162 980	28 167	21 539
Immob. en cours / Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations et créances rattachées	1 989 717		1 989 717	2 080 972
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	150		150	150
ACTIF IMMOBILISÉ	2 402 884	367 918	2 034 966	2 114 096
STOCKS ET EN-COURS				
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	359 168		359 168	213 002
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	107 968		107 968	61 527
CRÉANCES				
Usagers et comptes rattachés	40 522		40 522	5 434
Autres créances	152 865	6 408	146 457	57 174
Divers				
Valeurs mobilières de placement	6 538 408	40 039	6 498 369	6 502 043
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	12 507 330		12 507 330	13 097 030
Charges constatées d'avance	1 275 628		1 275 628	1 235 590
ACTIF CIRCULANT	20 981 888	46 447	20 935 441	21 171 801
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Écarts de conversion - Actif				
COMPTES DE RÉGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	23 384 773	414 366	22 970 407	23 285 897

Bilan Passif

Période du 30/06/2018 au 30/06/2019

RUBRIQUES	Net (N) 30/06/2020	Net (N-1) 30/06/2019
Fonds associatifs sans droit de reprise	6 246 475	6 246 475
Écarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	4 833 369	5 699 857
Report à nouveau	5 888 249	4 919 519
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-1 232 143	102 242
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	15 735 950	16 968 093
- Apports		
- Legs et donations		
- Subventions affectées		
FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques	451 649	79 730
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	451 649	79 730
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources	314 203	404 203
FONDS DÉDIÉS	314 203	404 203
Emprunts obligataires convertibles		
- Emprunts		
- Découverts et concours bancaires	1 634	1 321
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 634	1 321
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 410 709	1 381 514
Dettes fiscales et sociales	169 821	111 297
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 886 441	4 339 738
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES	22 970 407	23 285 897
Écarts de conversion - Passif		
ÉCARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	23 285 897	23 005 239

COMPTE DE RÉSULTAT

Compte de résultat	Du 01/07/19 au 30/06/20	Du 01/07/18 au 30/06/19
RUBRIQUES	sur 12 mois	sur 12 mois
Ventes de marchandises		
Production vendue	35 764	10 426
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	38 666	98 597
Reprises et Transferts de charge	156	
Cotisations	4 584	5 449
Autres produits	10 929 948	12 984 166
Produits d'exploitation	11 009 118	13 098 637
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises	-146 166	79 116
Achats de matières premières		
Variation de stock de matières premières		
Autres achats non stockés et charges externes	6 256 045	7 871 854
Impôts et taxes	107 701	118 363
Salaires et Traitements	943 826	899 161
Charges sociales	435 690	471 945
Amortissements et provisions	14 040	9 053
Autres charges	4 333 345	3 766 143
CHARGES D'EXPLOITATION	11 944 482	13 215 636
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-935 364	-116 999
Opérations faites en commun		
Produits financiers	46 215	80 661
Charges financières	16 295	27 761
Résultat financier	29 920	52 900
RÉSULTAT COURANT	-905 444	-64 099
Produits exceptionnels	1 187	11 168
Charges exceptionnelles	399 571	10
Résultat exceptionnel	-398 384	11 158
Impôts sur les bénéfices	18 315	16 817
Report des ressources non utilisées	90 000	172 000
Engagements à réaliser		
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-1 232 143	102 242

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

EMPLOIS DE L'EXERCICE	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées en 2019/2020	
	Emplois 2019/2020	2019/2020
1 - MISSIONS SOCIALES	8 042 241	8 042 241
1.1 Réalisées en France		
- Actions réalisées directement	8 042 241	8 042 241
- Versements à d'autres organismes agissant en France		
1.2 Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées directement		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	2 911 747	2 911 747
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	2 911 747	2 911 747
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés		
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et d'autres concours publics		
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 003 139	999 292
Sous total		11 953 280
I. TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT	11 957 127	
II. DOTATIONS AUX PROVISIONS	388 214	
III. ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES		
IV. EXCÉDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
TOTAL GÉNÉRAL	12 345 341	
V. PART DES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS BRUTES DE L'EXERCICE FINANCÉES PAR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC		26 165
VI. NEUTRALISATION DES DOT. AUX AMORTIS. DES IMMOBILISATIONS FINANCÉES À COMPTER DE LA 1^{re} APPLICATION DU RÉGLT PAR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC		14 040
VII. TOTAL DES EMPLOIS FINANCÉS PAR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC		11 965 405
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Missions sociales	122 908	
Frais de recherche de fonds		
Frais de fonctionnement et autres charges		
	122 908	

RESSOURCES DE L'EXERCICE	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2019/2020	
	Ressources 2019/2020	2019/2020
REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE		12 106 204
1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	10 980 771	10 980 771
1.1. Dons et Legs collectés	10 923 446	10 923 446
- Dons manuels non affectés	6 189 750	6 189 750
- Dons manuels affectés	2 690	2 690
- Legs et autres libéralités non affectés	3 735 667	3 735 667
- Legs et autres libéralités affectés	995 339	995 339
1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	57 325	57 325
2 - AUTRES FONDS PRIVÉS		
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	2 629	
4 - AUTRES PRODUITS	39 642	
I. TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT	11 023 043	
II. REPRISES DES PROVISIONS	156	
III. REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EX. ANTÉRIEURS	90 000	
IV. VARIATION DES FONDS DÉDIÉS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC		90 000
V. INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	1 232 143	
TOTAL GÉNÉRAL	12 345 341	11 070 771
VI. TOTAL DES EMPLOIS FINANCÉS PAR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC		11 965 405
SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		11 211 570
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Bénévolat	122 908	
Prestations en nature		
Dons en nature		
	122 908	

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COMBINÉ

EMPLOIS DE L'EXERCICE	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées en 2019/2020	
	Emplois 2019/2020	2019/2020
1 - MISSIONS SOCIALES	9 117 548	7 372 418
1.1 Réalisées en France		
- Actions réalisées directement	9 117 548	7 372 418
- Versements à d'autres organismes agissant en France		
1.2 Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées directement		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	2 911 747	2 911 747
2.1.Frais d'appel à la générosité du public	2 911 747	2 911 747
2.2.Frais de recherche des autres fonds privés		
2.3.Charges liées à la recherche de subventions et d'autres concours publics		
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 906 138	1 594 621
Sous total		11 878 787
I. TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT	13 935 434	
II. DOTATIONS AUX PROVISIONS	388 214	
III. ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	194 364	
IV. EXCÉDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
TOTAL GÉNÉRAL	14 518 012	
V. PART DES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS BRUTES DE L'EXERCICE FINANCÉES PAR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC		26 165
VI. NEUTRALISATION DES DOT. AUX AMORTIS. DES IMMOBILISATIONS FINANCÉES À COMPTER DE LA 1^{re} APPLICATION DU RÉGLT PAR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC		14 040
VII. TOTAL DES EMPLOIS FINANCÉS PAR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC		11 890 912
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Missions sociales	2 068 490	
Frais de recherche de fonds		
Frais de fonctionnement et autres charges		
	2 068 490	

RESSOURCES DE L'EXERCICE	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2019/2020	
	Ressources 2019/2020	2019/2020
REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE		14 927 270
1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	10 980 771	10 980 771
1.1. Dons et Legs collectés	10 923 446	10 923 446
- Dons manuels non affectés	6 189 750	6 189 750
- Dons manuels affectés	2 690	2 690
- Legs et autres libéralités non affectés	3 735 667	3 735 667
- Legs et autres libéralités affectés	995 339	995 339
1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	57 325	57 325
2 - AUTRES FONDS PRIVÉS	143 678	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	183 641	
4 - AUTRES PRODUITS	1 817 831	
I. TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT	13 125 921	
II. REPRISES DES PROVISIONS	156	
III. REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EX. ANTÉRIEURS	192 236	
IV. VARIATION DES FONDS DÉDIÉS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC		90 000
V. INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	1 199 699	
TOTAL GÉNÉRAL	14 518 012	11 070 771
VI. TOTAL DES EMPLOIS FINANCÉS PAR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC		11 890 912
SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		14 107 129
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Bénévolat	2 012 71	
Prestations en nature	55 780	
Dons en nature		
	2 068 490	

Fédération Française de Cardiologie

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 - reconnue d'utilité publique
par décret en date du 22 décembre 1977

Siège social : 5, Rue des Colonnes du Trône 75012 – Paris

N° SIREN : 784 453 250

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fédération Française de Cardiologie relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 27 novembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Fédération, nous avons vérifié que :

- les modalités et hypothèses retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources (CER) décrites dans les notes annexes au compte d'emploi annuel des ressources faisaient bien l'objet d'une information appropriée et étaient conformes aux dispositions du règlement CRC n°2008-12 ;
- l'évaluation des heures de bénévolat, dont les modalités de détermination exposées dans la note « Contributions volontaires » page 21 de l'annexe, était estimée sur la base des seules heures de bénévolat déclarées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en

place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans les comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il était prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris la Défense, le 3 février 2021

Le Commissaire aux Comptes

M A Z A R S

Yann SEMELIN



INFORMER LES PUBLICS



3 millions de brochures
diffusées gratuitement



SENSIBILISER AUX GESTES QUI SAUVENT



Chaque minute compte
pour sauver une vie !



SOUTENIR LA RECHERCHE



3 millions d'euros
60 projets soutenus en 2020



ACCOMPAGNER LES PERSONNES



269 Clubs Cœur et Santé
dans toute la France



Un Cœur qui va,
la Vie qui bat!

Fédération Française de Cardiologie

Association habilitée à recevoir des dons,
legs, donations et assurances-vie.

5 rue des colonnes du Trône - 75012 Paris
TÉL + 33 (0)1 44 90 83 83 - FAX + 33 (0)1 43 87 98 12

www.fedecardio.org

